

Statement

Discours

Department of
External
Affairs



Ministère des
Affaires
extérieures

88/46

À VÉRIFIER AU MOMENT DE L'ALLOCATION

ALLOCATION DU

TRÈS HONORABLE JOE CLARK,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

DEVANT LE COMITÉ UKRAINIEN CANADIEN-NATIONAL

OTTAWA

Le 7 octobre 1988

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures

Canada

C'est un privilège pour moi que de célébrer avec vous le millénaire de l'entrée de la patrie de vos ancêtres dans la civilisation chrétienne.

C'est surtout le rôle des églises ukrainiennes - orthodoxe, catholique et protestante - que nous honorons à l'occasion de ce millénaire. Elles ont en effet défendu la culture et les idéaux spirituels ukrainiens à l'intérieur et à l'extérieur de l'Ukraine.

C'est grâce au caractère religieux du peuple ukrainien que les droits de la personne et la liberté de choix sont encore aujourd'hui perçus comme des fins en soi en Ukraine.

Ce millénaire de tradition chrétienne est la preuve et la garantie que l'espoir et la foi de l'humanité demeurent. Le monde entier commémore cet anniversaire de courage et de foi.

Les Canadiens d'origine ukrainienne ont laissé une marque indélébile sur ce pays - que l'on songe à John Sopinka à la Cour Suprême du Canada, aux peintures de William Kurelek ou aux montées vers le filet de Johnny Bucyk.

Dans le ministère que je dirige, j'ai eu l'honneur de nommer Raynell Andreychuk au poste de haut commissaire du Canada au Kenya, et de lui attribuer bien d'autres distinctions, dont celle de représentant du Canada auprès de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies.

Je me réjouis du rôle que joue le Comité Ukrainien Canadien pour ce qui est d'encourager votre communauté à participer plus activement à la vie politique du Canada. Votre nouveau programme de bourses d'études parlementaires est une contribution capitale à cette fin.

Permettez-moi, en ma qualité d'Albertain, de vous dire que je ne suis pas surpris que le plus grand centre d'études ukrainiennes en dehors de l'Ukraine se trouve être l'Institut ukrainien de l'Université de l'Alberta.

Nous, Canadiens, qui vivons dans un pays à la fois riche et libre, sommes des privilégiés de ce monde. Nous tenons parfois la richesse pour acquise et pensons pouvoir dépenser sans toucher de revenus, ou prospérer sans avoir à travailler. Nous pensons parfois que la liberté nous est due et oublions que d'autres pays, d'autres régimes ne savent rien de cette richesse qu'est notre liberté.

Laissez-moi vous raconter une petite histoire, vraie, de deux capitales, de deux régimes. En 1985, juste avant Pâques, Maureen et moi-même nous trouvions à Kiev. Lors d'une rencontre avec le premier ministre d'Ukraine, j'ai demandé que soit libéré un dénommé Danylo Shumuk. À quoi le premier ministre m'a répondu par la négative. Nous avons alors débattu de la question et à mon retour, j'ai encore une fois fait pression pour obtenir satisfaction.

Finalement, l'an dernier, Danylo Shumuk a été libéré. Il est venu au Canada, où je l'ai rencontré à Ottawa. Je l'ai emmené visiter la Chambre des communes - notre Parlement libre, où il s'est assis dans le fauteuil du président. En repartant, je lui ai indiqué les sièges des principaux membres du Parlement, les sièges des chefs de l'Opposition et celui du Premier ministre. Il m'a déclaré alors: "je sais où se trouve la place du Premier ministre. Elle est à côté de celle de M. Mazankowski."

"Comment le savez-vous?", lui ai-je demandé? Il m'a alors répondu que durant les longues années qu'il avait passées dans une prison soviétique, il avait appris par ses parents au Canada les débouchés qui s'offraient, dans ce pays libre, aux gens comme Hnatyshyn, Paproski et Mazankowski. Le contraste était net. En Union soviétique, les gens qui, comme Danylo Shumuk, sont fiers de leur héritage vont en prison. Au Canada, les gens qui le sont, comme Don Mazankowski, peuvent devenir vice-premier ministre. C'est une qualité rare de la liberté dans ce pays qu'il nous faut protéger au Canada et promouvoir à l'étranger.

Au Canada, il nous faut oeuvrer pour la liberté et l'égalité. Il nous faut reconnaître que la tolérance est la marque de cette société libre et que nous protégeons nos propres droits et traditions en respectant les droits et traditions des autres. Il serait facile de diviser ce pays en dressant les régions, les cultures et les races les unes contre les autres. Et pourtant, c'est parce qu'il sait surmonter de telles disparités que le Canada a réussi à créer une nation qui tire sa force de ses différences - ce qui la rend unique au monde. Plus éclatante est notre réussite, plus nous servons d'exemple au monde.

Laissez-moi, en ma qualité de ministre des Affaires extérieures, vous exposer brièvement ce que nous pouvons faire dans le monde. D'abord, je citerais deux changements propres à renforcer l'influence du Canada si nous continuons de poursuivre une politique étrangère ferme et dynamique.

Il s'agit, pour le premier, d'un changement économique. L'économie mondiale est en pleine transformation. Les pays d'Europe, ennemis farouches pendant des siècles, ont instauré un marché commun grâce auquel tous les obstacles intérieurs au commerce seront éliminés d'ici 1992. En Asie, le Japon joue un rôle de plus en plus influent sur la scène mondiale, et les jeunes économies mondiales que sont la Corée, Singapour, Taïwan et Hong Kong renforcent chaque jour leur position concurrentielle. Pensez à ce qui arrivera lorsque des pays gigantesques comme l'Inde et la Chine seront aussi compétitifs que la Corée et le Japon. En Amérique du Nord, le Canada a négocié avec les États-Unis un Accord de libre-échange qui lui garantira les mêmes avantages économiques dont jouissent l'Europe et l'Asie, nos concurrents. Cette nouvelle réalité économique offre de grands débouchés au Canada - ce pays tellement riche, innovateur et compétitif. Si nous savons tirer parti de ces débouchés, rien ne pourra arrêter le Canada.

Ce changement en entraîne un autre, cette fois politique - notamment en Union soviétique. Une des raisons qui motivent M. Gorbatchev est la preuve indéniable que le système économique soviétique ne fonctionne pas. Ce facteur et bien d'autres ont modifié les relations entre les superpuissances. Sur le fond, rien n'a changé. Notre régime est un régime libre, l'autre pas. Mais de nombreuses questions d'ordre pratique se posent aujourd'hui sur lesquelles nous devrions être en mesure de nous entendre - qu'il s'agisse des visas de visiteurs, de l'environnement ou des progrès sur l'interdiction des armes chimiques.

Et bien souvent, dans de telles circonstances, les pays comme le Canada ont une plus grande influence. Je citerais à cet égard deux priorités de notre politique.

La première, évidemment, est la question des droits de la personne. Le respect des droits de la personne est un élément fondamental de la politique étrangère du Canada. Le Premier ministre et moi-même avons soulevé directement cette question avec des gouvernements des quatre coins du monde - de la Corée à l'Amérique centrale, du Burundi à l'Afrique du Sud, jusqu'aux pays situés derrière le Rideau de fer. Il y a tout juste deux semaines, aux Nations Unies, j'ai fait part à M. Chevardnadze de la préoccupation constante du Canada à l'égard des droits de la personne. Nous ne cesserons jamais d'insister auprès de l'Union soviétique pour qu'elle ne relâche pas ses efforts dans ce domaine, notamment pour ce qui est du traitement réservé aux minorités religieuses et nationales. Nous pensons avoir déjà obtenu des résultats, notamment en ce qui concerne les déplacements.

Au cours du premier semestre de 1988, notre ambassade à Moscou a délivré 2 034 visas à des visiteurs et 84 à des immigrants. Pour toute l'année 1986, on ne devait enregistrer que 676 visites de particuliers au Canada et 33 immigrants en provenance de l'Union soviétique. Un grand nombre d'entre vous et de membres de vos familles auront déjà constaté les avantages d'un tel progrès. Je peux vous assurer que nous poursuivrons nos démarches pour en obtenir davantage.

La réunification des familles revêt à nos yeux un caractère hautement prioritaire. Sur les 42 cas précis que j'ai présentés en 1987 à M. Chevardnadze, 33, dont ceux des 6 Ukrainiens, ont été réglés. Cette année, nous avons enregistré des résultats moins satisfaisants; c'est pourquoi je l'ai prié de réexaminer personnellement les dossiers que nous lui avons soumis. En ce qui me concerne, je continuerai à faire tout mon possible pour que ces familles soient de nouveau réunies.

Le gouvernement canadien a modifié ses propres règlements sur l'immigration afin de faciliter la réunification des familles, et continue de consacrer beaucoup d'efforts, au Canada et à l'étranger, au règlement des dossiers en suspens. Au cours de nos entretiens avec le gouvernement soviétique, cette question occupe toujours une place très importante du fait qu'elle correspond à une préoccupation majeure et constante du gouvernement canadien, et représente un facteur essentiel dans nos relations bilatérales.

La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe est une tribune importante à de nombreux égards. Le Canada joue un rôle de premier plan pour ce qui est de veiller au respect des engagements pris en vertu de l'Acte final d'Helsinki.

Nous avons déploré le traitement réservé aux observateurs d'Helsinki, dont le seul crime a été de prendre au sérieux les déclarations solennelles de leur gouvernement. Nous avons demandé la libération d'autres prisonniers politiques et une réforme de la législation soviétique qui permettrait de critiquer l'État sans pour autant commettre un délit répréhensible. Nous avons insisté pour que soit reconnu le droit du peuple de s'assurer que son gouvernement respecte ses engagements, ainsi que son droit d'encourager le respect des droits de la personne. Nous avons également insisté pour que ceux qui défendent ces droits soient traités avec justice. Nous demandons un engagement plus ferme à l'égard du droit de quiconque de

quitter son pays et d'y revenir. Nous essayons de parvenir à une entente sur toute une série de mesures qui permettraient de réduire les obstacles bureaucratiques et autres aux déplacements à des fins personnelles et familiales, à l'immigration et à la réunification des familles. Nous avons demandé aux gouvernements de fournir des garanties concernant l'intégrité et le caractère privé des communications postales et téléphoniques, une plus grande liberté de déplacement des visiteurs dans leur pays - y compris la possibilité pour ces visiteurs de loger chez des particuliers - et une plus grande liberté de diffusion de l'information de toute sorte.

Au cours des préparatifs en vue des réunions de la CSCE, nous avons invité de nombreux Canadiens que ces questions intéressent - y compris des groupes de Canadiens d'origine ukrainienne - à nous fournir des informations et à nous faire part de leur point de vue. Nous continuerons de le faire et je les invite de nouveau à se mettre, quand ils le voudront, en rapport avec mes services. Souvent, ce ne sont pas les gouvernements, mais bel et bien vous qui êtes la meilleure source d'information sur ce qui se passe en Union soviétique, notamment sur le sort et la situation de vos familles et de vos amis.

Monsieur le président, s'il est une caractéristique qui nous différencie en tant que membres de la société canadienne, c'est que nous sommes libres. Tout le monde ne l'est pas, Danylo Shumuk peut en témoigner. Certains pays refusent la liberté à leur peuple, et cherchent à la restreindre hors de leurs frontières. Aujourd'hui, l'Europe est divisée entre pays où les citoyens sont libres et d'autres où ils ne le sont pas. Cette différence s'explique par une lutte que se livrent différents régimes - lutte pour la liberté dans laquelle le Canada prend parti.

Nous avons combattu pour la liberté en Europe au cours de deux guerres mondiales. Les réfugiés et les immigrants venus au Canada chercher la liberté sont les bienvenus. Nous sommes des membres influents de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord - l'OTAN - et continuerons de l'être. Car la lutte pour la liberté n'est pas terminée.

Notre présence, auprès de nos alliés, aux premières lignes en Europe est, pour l'Ouest et pour l'Est, signe que les nations qui chérissent la liberté ne sont pas divisées. Ceux qui voudraient que le Canada se retire de l'Europe manqueraient à leur devoir et porteraient atteinte à l'histoire de leur pays. Ce n'est pas la politique de ce gouvernement.

Nous prenons un vif intérêt aux réformes qui ont lieu actuellement en Union soviétique. Les choses ont réellement bougé dans de nombreux domaines. Mais nous nous devons d'être prudents. Nous ne devons pas oublier tout ce qui reste encore à faire en Union soviétique pour que le peuple jouisse le moins de tout ce que nous possédons déjà en tant que citoyens libres d'une nation libre. Il convient de se réjouir d'un changement véritable, mais nous devons veiller à ce que, dans les débats, les nations occidentales défendent notre point de vue de façon aussi convaincante que l'Union soviétique défend le sien.

Il importe d'être réaliste. Il y a eu des changements. Il y en aura peut-être d'autres. Tant le Canada que d'autres sociétés libres doivent les encourager.

Nous voulons être sûrs qu'il s'agit de changements véritables avant de nous réjouir. Nous devons, pour le moment, ne pas renoncer à nos propres engagements à l'égard des valeurs des sociétés libres, et continuer à veiller au maintien de la paix.

C'est un honneur pour moi que d'être parmi vous ce soir. Toute ma vie, j'ai eu la chance de collaborer étroitement avec des Canadiens d'origine ukrainienne. En tant que Canadien, vous faites partie de mon héritage.

Dans un poème qu'il a écrit en 1904, Michael Gowda, un pionnier Ukrainien, s'est fait l'écho du Testament du poète national ukrainien Taras Tchevchenko, en rédigeant ces vers :

"But, Canada, in liberty we work till death,
Our children shall be free to call thee
theirs,
Their own dear land, where gladly drawing
breath,
Their parents found safe graves, and left
strong heirs."

Un riche héritage et un sens profond de la valeur de la liberté sont le legs le plus précieux des Ukrainiens au Canada. Vos ancêtres peuvent être fiers de vous.